

COMMUNE D'INNENHEIM

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Février 2019

Président de séance : Alphonse KOENIG, Maire
Secrétaire de séance : Sandra GERLING

ORDRE DU JOUR

- 1) Projet d'extension du bâtiment de la Mairie
 - Acquisition de l'équipement informatique du secrétariat de la Mairie
 - Sté SYLAXE-XEFI - 67400 ILLKIRCH –GRAFFENSTADEN- : € 11 697,86 HT
- 2) Contrat d'assurance « VILLASSUR » GROUPAMA GRAND EST
 - Approbation de l'avenant N° 1
- 3) Déploiement de la distribution de gaz en réseau
 - Projet de Délégation de Service Public « DSP » du gaz
 - Constitution de la Commission « DSP »
 - Lancement de la consultation « DSP »
- 4) Restructuration de l'éclairage public
 - Sté ECLATEC 54258 LAXOU : € 11 813,86 HT
- 5) Subvention pour l'organisation du 30^{ème} carnaval
 - Amicale des sapeurs-pompiers INNENHEIM
- 6) Hôtel d'entreprises : Local N° 2
 - Locataire : Sté SIGNAL et Co
 - Résiliation du contrat de location
- 7) Communication

-
- 1) **Projet d'extension du bâtiment de la Mairie**
Acquisition de l'équipement informatique du secrétariat de la Mairie
 - **Sté SYLAXE – XEFI 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN : € 11 697,86 HT**

La proposition de € 11 967,86 HT de la société SYLAXE portant sur la fourniture et la pose de l'équipement informatique devant doter le secrétariat de la Mairie après son extension est retenue.

-
- 2) **Contrat d'assurance « VILLASSUR » : GROUPAMA GRAND EST**
 - **Approbation de l'avenant N°1**

Il convenait de conclure une couverture d'assurance au titre respectivement de

- l'extension du bâtiment de la Mairie portant sur une surface développée de 70 m²
- l'acquisition de 4 défibrillateurs

L'avenant n°1 de GROUPAMA GRAND EST relatif au contrat VILLASUR de la commune a été accepté, la prime annuelle passant de € 6 907,76 TTC à € 6 964,00 TTC

-
- 3) **Déploiement de la distribution de gaz en réseau**

- constitution de la commission « DSP »
- lancement de la consultation « DSP »

COMMUNE D'INNENHEIM

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Février 2019

Le Conseil Municipal rappelle que la Commune s'était déclarée candidate en 2004 lors du projet de plan gazier porté par les services de l'Etat au titre du déploiement de la distribution de gaz en réseau dans les communes bas-rhinoises.

Malheureusement, sa candidature n'avait pas été retenue à l'époque.

Le Conseil Municipal estime aujourd'hui que la desserte en gaz de la commune s'avère indispensable car elle permettrait aux citoyens de disposer d'un plus large choix pour leur énergie et ainsi leur offrir un service complémentaire que possèdent déjà les autres communes du territoire des Terres de Sainte Odile ainsi que des collectivités limitrophes.

Aussi, il a décidé de lancer un appel à candidatures dans le cadre d'une procédure de Délégation du Service Public « DSP » portant sur un projet de déploiement de la distribution de gaz en réseau sur la commune.

La commission de la « DSP » est composée de :

- Monsieur le Maire
- 3 Membres titulaires
 - Jean-Claude JULLY
 - Sandra GERLING
 - Dominique ROSFELDER
- 3 Membres suppléants
 - Hervé BENTZ
 - Patricia PFISTER
 - Jean-Marie BENTZ

4 Restructuration du réseau d'éclairage public de la rue du Général de Gaulle, secteur est

- **Sté ECLATEC 54528 LAXOU : € 11 813,86 HT**

La restructuration du réseau d'éclairage public de la rue du Général de Gaulle côté est s'avère nécessaire. Elle s'inscrit dans une première tranche de rénovation de l'éclairage public de la commune par la mise en œuvre de luminaires plus économes en consommation d'électricité.

La proposition de € 11 813,86 HT de la société ECLATEC portant sur la fourniture de luminaires « LED » dotés de calculateurs d'abaissement d'intensité au titre de cette tranche de restructuration de l'éclairage public a été validée.

5) Subvention pour l'organisation du 30^{ème} Carnaval

- **Amicale des sapeurs-pompiers d'INNENHEIM**

Une subvention de € 100,00 est attribuée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation du 30^{ème} Carnaval des enfants : le dimanche 10 mars 2019

Il est rappelé que cette manifestation s'inscrit d'une part dans la tradition locale et d'autre part dans l'animation du village.

6) Hôtel d'Entreprises : Local N°2

- **Locataire : Sté SIGNAL et Co**
 - **Résiliation du contrat de location**

COMMUNE D'INNENHEIM

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Février 2019

La résiliation du contrat de location demandée par la Sté SIGNAL et Co au titre de l'occupation du local N°2 de l'Hôtel d'Entreprises sis au 2 Rue du Stade est acceptée avec effet au 28 février 2019.

7) Communication

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- de l'arrêté du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation reconnaissant le caractère de calamité agricole pour perte de récolte au maraichage portant notamment sur les courges, courgettes, choux à choucroute et choux à légumes due à la sécheresse du 1^{er} juin au 31 octobre 2018
- du rallye de Pâques et de Printemps organisé par l'Office du Tourisme d'OBERNAI où la Commune d'INNENHEIM ne participera pas en 2019 compte tenu que l'Association ASCI reconduira l'opération « Décoration de Pâques » qu'elle porte depuis près de deux décennies
- de la mise en place d'avaloirs dans la rue des Fleurs en attendant la réalisation de la voirie définitive de cette rue au courant de l'été 2019
- la suite favorable réservée à l'accueil d'un planétarium mobile dans la salle multi-activités le 19 mars 2019 au titre du cycle 3 de l'école élémentaire
- des travaux de soutènement effectués au Rosenmeer au droit de la rue des Vosges par le SIVOM du BASSIN de l'EHN étant précisé que le talus des berges sera ensemencé d'herbacées au printemps
- de l'organisation de différents exercices dans le cadre de la formation de maintien et de perfectionnement des acquis des sapeurs-pompiers des communes d'Innenheim, Krautergersheim et Meistratzheim sur notre territoire durant le 1^{er} semestre 2019 tels qu'ils étaient pratiqués antérieurement
- de la transmission des demandes ci-après au service instructeur de la Commune en l'occurrence l'Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique « ATIP » :

a) Demande de certificat d'urbanisme :

- Etudes M^{es} FEURER : Section 03 N°419 : 10 ares 08
Notaires à OBERNAI 32 rue du Général de Gaulle
